

*Questions orales***LA FISCALITÉ**

M. Nelson Riis (Kamloops, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances qui, de toute évidence, a comme nous beaucoup entendu parler de tous ces pauvres contribuables qui en ont assez de se taper la tête contre le mur. Ce mur, certains contribuables ne l'ont pas heurté, d'autres ne l'ont même pas vu, d'autres encore l'ont contourné.

Ces derniers jours, le ministre a parlé des échappatoires fiscales. Je suis content de voir que cette expression fait maintenant partie de son vocabulaire.

Toujours sur ce thème, est-ce que le ministre va s'attaquer au fait qu'au Canada, les gains en capital ne sont pas imposés au même titre que les autres formes de revenu, contrairement à ce qui se fait aux États-Unis? Les gens qui héritent de grosses sommes d'argent ne paient aucun impôt. Est-il prêt à revoir le père et la mère de toutes les échappatoires fiscales, les fiducies familiales, et à abolir cette option fiscale dans son budget?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit dans cette Chambre à maintes reprises, je ne ferai aucun commentaire sur des suggestions précises. Je répondrai à la question du député lorsque je déposerai le budget. En attendant, je la considère comme une simple recommandation.

• (1450)

M. Nelson Riis (Kamloops, NPD): Monsieur le Président, dans l'esprit d'équité que le ministre a si souvent invoqué dernièrement, peut-il faire en sorte que, quelles que soient les dispositions budgétaires qu'il envisage, elles touchent de façon égale tous les Canadiens, qu'ils habitent en zone urbaine ou dans une région rurale ou une petite ville?

L'inquiétude est vive en ce moment, particulièrement en ce qui concerne la question de la politique des transports; les Canadiens qui vivent dans des petits centres ou à la campagne craignent d'être beaucoup plus durement touchés que leurs concitoyens des grandes villes.

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, je tiens à rassurer le député qu'aucun effort n'a été épargné pour que ce budget soit équitable.

Les remarques du député quant à l'équité du budget pour tous les Canadiens, qu'ils vivent en milieu rural ou urbain et quelle que soit la région où ils habitent, ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd.

Il est évident que le budget que nous proposerons pour résoudre l'énorme problème que représentent le déficit et la dette ne sera accepté des Canadiens que s'ils estiment que nous demandons à chacun d'assumer sa juste part du fardeau. Je puis assurer le député que telle est bien notre intention.

[Français]

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DU DRAPEAU CANADIEN

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Patrimoine. Le Canada fête aujourd'hui le 30^e anniversaire de son drapeau au coût d'un million de dollars et ce, en pleine période de restrictions budgétaires, alors que pour le 25^e anniversaire, il s'était limité à une simple cérémonie sur la colline parlementaire.

Comment le ministre explique-t-il que contrairement au 25^e anniversaire, où on s'était contenté d'une simple cérémonie, le gouvernement investira cette année plus d'un million de dollars, dont la moitié au Québec et ce, en pleine année référendaire?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, il y a plusieurs éléments de réponse. La première chose à dire, c'est qu'au 25^e anniversaire, vous aviez un autre gouvernement qui ne s'intéressait peut-être pas au symbole du Canada, qui ne s'intéressait peut-être pas autant au drapeau du Canada que nous.

Les chiffres que vous donnez sont faux. Il n'y a pas 50 p. 100 de cette dépense qui est faite au Québec, il y a simplement 25 p. 100 de cette dépense qui est faite au Québec. On m'a posé la question à savoir combien de drapeaux il y a. Il y a à peu près 30 p. 100 des drapeaux qui sont au Québec. Votre information est erronée, madame.

Le Président: Je rappellerais à l'honorable ministre qu'il faut toujours s'adresser à la Présidence.

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, au lieu de se justifier de façon maladroite, pourquoi le ministre refuse-t-il d'admettre qu'il s'agit bel et bien du début d'une vaste campagne de propagande fédérale au Québec pour l'année référendaire?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, nos collègues imaginent peut-être que je manipule le 30^e anniversaire du drapeau pour faire coïncider cela avec un référendum qui n'a même pas encore été déclenché. Je dirais qu'il y a des gens qui ont un esprit extrêmement étroit sur ces sujets, tellement étroits que les oreilles leur collent par l'intérieur. Je comprends pourquoi maintenant il leur faut la séparation pour s'élargir la vision et la tête.

Le Président: Bon, quand même, cela me donne parfois des maux de tête, mais on continue.

* * *

[Traduction]

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

M. Ian McClelland (Edmonton-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice.

De nombreux Canadiens considèrent que la grande faiblesse du projet de loi sur les armes à feu est la nécessité d'enregistrer les armes à long canon, et non seulement les armes de poing. On